



La ville d'Ollioules, en partenariat avec le Groupe de Recherche sur le Patrimoine Ollioulais, vous propose une promenade rafraîchissante le long du Canal des Arrosants (ou béal, canal d'irrigation horticole) avec visite du Moulin de Palisson (moulin à farine en cours de réhabilitation) [durée de la promenade 1h].

Le Moulin de Palisson, situé au quartier de Cancériers, est l'un de ceux dont on suit le mieux l'histoire. Son nom lui vient d'un certain **Jacques Parisson**,



coseigneur du Revest, qui le possédait au XVI<sup>e</sup> siècle et le louait à la ville en échange d'une rente annuelle en nature. Ce seigneur est vraisemblablement

lié aux **Vintimille d'Ollioules**, car à cette époque ces derniers sont justement coseigneurs du Revest.

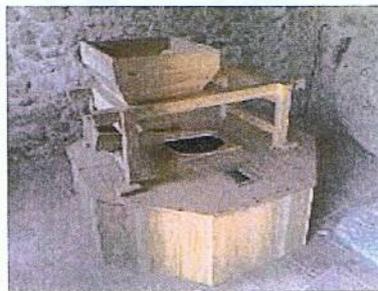
En 1568 est construite la **grande resclave** en fer à cheval qui dessert le moulin, en amont de l'actuel Centre Aéré; le travail est confié par les consuls d'Ollioules à un maçon du Beausset. Dans les années 1570, le fils du coseigneur du Revest, **Melchior Parisson**, décide de céder définitivement le moulin à la ville, contre la somme considérable de 200 écus. Le conseil de ville trouve cette somme trop élevée, mais la transaction finit par se faire, puisqu'au XVII<sup>e</sup> siècle le moulin figure parmi les possessions communales.

Après la **séparation** des terroirs d'Ollioules et de Sanary (alors St Nazaire), en 1688, le moulin de Palisson, qui demeure propriété de la ville d'Ollioules, est affecté à la mouture des **grains des habitants de Sanary**.

Ce **moulin à blé**, qui fonctionnait grâce au béal (canal des arrosants) est resté en activité jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Au sous-sol subsistent quelques **vestiges du moulin d'origine** (*grande meule, arc de type « gothique », grands corbeaux de pierre, emplacement de la roue horizontale en bois*), ainsi que d'importants fragments du **mécanisme des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles** (*axes de transmission, grande roue verticale*). Près de la porte de ce sous-sol, qui

donne de plain pied sur l'arrière du moulin (*le terrain étant en pente*), un grand bloc de calcaire évoque le support d'une génératrice de production de courant pour le quartier. Le rez-de-chaussée contenait les **meules**. Au 1<sup>er</sup> étage se trouvait le **logement du meunier**, qui bénéficiait également, depuis toujours, de l'utilisation du **petit jardin** voisin. Il avait toute liberté d'y cultiver quelques fruits et légumes pour les besoins familiaux. On y a restauré une **porcherie** tardive, le meunier élevant sans doute 2 ou 3 cochons.

Au fil des siècles, le nom de **Parisson** s'est altéré en « **Palisson** », selon un processus linguistique caractéristique du **dialecte varois**. De sorte que subsiste, sans que l'on s'en souvienne, le nom de ce seigneur du XVI<sup>e</sup> siècle, sans doute apparenté aux Vintimille d'Ollioules, qui avait construit ce moulin pour s'assurer des revenus annuels sur notre riche terroir.



Lors de cette visite vous pourrez découvrir la **roue horizontale**, l'archure de couverture des meules avec sa trémie, les outils

**traditionnels pour la culture du blé et la meunerie** ainsi que le plan détaillé du moulin tel qu'il sera à l'issue de sa réhabilitation.

**LE MOULIN DE PALISSON EST OUVERT AU PUBLIC:**

**MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 11H À 12H ET DE 17H À 18H ET LE SAMEDI DE 11H À 12H.**

### ITINÉRAIRE DE LA VISITE

Le départ de la visite se fait depuis l'Office de Tourisme puis prendre le chemin St Roch jusqu'au chemin du Pont du Berger et emprunter l'escalier qui passe au dessus du canal et suivre le cheminement du canal des arrosants jusqu'au Moulin de Palisson.



# CHEMINEMENT VERS LE MOULIN DE PALISSON DEPUIS L'OFFICE DE TOURISME

